

Composter, mode d'emploi

Plusieurs façons de faire du compost

➔ Retrouvez la déchèterie la plus proche de chez vous ainsi que toutes les informations sur l'action durable du Sittomat sur le site www.sittomat.fr

► Les déchèteries

Il vous suffit d'aller déposer vos déchets verts en déchèterie, où ils seront compostés.

► Les composteurs individuels

Vous pouvez par ce biais composter vos déchets verts et déchets de la famille directement chez vous, via votre composteur individuel. Vous bénéficierez ainsi d'un compost de qualité que vous pourrez utiliser comme engrais naturel !

► Les collectes

Certaines villes organisent des collectes en porte à porte ou en point de regroupement. *Contactez votre mairie.

Composter, oui ! Mais composter quoi ?

DÉCHETS DE JARDIN

- Fleurs fanées
- Feuilles mortes
- Déchets de potager
- Gazon
- Tailles de haies (broyées de préférence)
- Mauvaises herbes (non grainées)
- ...

DÉCHETS DE CUISINE

- Épluchures
- Restes de repas (sauf poisson, viande et os)
- Coquilles d'œufs
- Marc de café, thé, infusettes
- ...

AUTRES DÉCHETS

- Fumiers d'animaux
- Cendres de bois
- Sciure, copeaux (non traités)
- Serviettes en papier (essuie-tout)
- ...

Déchets à ne pas composter

► Éviter d'introduire dans le composteur des excréments d'animaux familiers (fientes de volailles, litières pour chats...) et des couches-culottes car ils peuvent être porteurs de germes pathogènes.

► Les déchets utilisés pour fabriquer du compost ne doivent être en aucun cas des déchets médicaux tels que pansements, cotons souillés ou tout autre matériau contaminé par une plaie, blessure ou maladie...

Le compostage, c'est quoi ?

Un procédé naturel de recyclage

Le compostage est un procédé de **dégradation biologique de matières organiques** qui par la présence de l'air, crée un amendement organique appelé compost. Le compostage individuel vous permet de **recycler les déchets organiques** de la famille et du jardin et d'obtenir un compost pour **vos propres besoins de jardinage**.

Moins d'ordures pour plus de nature

En quoi composter est favorable à l'environnement ?

- Le compost vous fait bénéficier d'un amendement de qualité pour la terre de votre jardin ou de votre potager. La matière organique créée permet de maintenir la **stabilité de la structure des sols**. Elle retient **l'eau et les éléments fertilisants**.
- Il limite la production d'ordures ménagères. Transport, collecte et mise en décharge sont réduits, ce qui **diminue les coûts liés au traitement des déchets** et participe ainsi à la **préservation de l'environnement**.

Le saviez-vous ?

30 %

➔ C'est le pourcentage moyen de **déchets fermentescibles de cuisine et de jardin** produit chaque année par une famille de quatre personnes.

➔ C'est le pourcentage moyen de nos **déchets de cuisine qui pourraient être compostés**.

Le compostage



C'est facile, c'est naturel, et ça fait pousser les plantes !

Faites-le pour vous !

- ➔ Déposez vos déchets verts en déchèterie
- ➔ Utilisez votre composteur individuel
- ➔ Bénéficiez de collecte en porte à porte ou en point de regroupement, selon les villes*



DESIGN BY www.studio-mcb.com / Impression : Imprimerie Riccobono - Imprimé sur papier recyclé

Le tri, c'est pour la vie.



Priorité au compost

Dès 2002, le SITTOMAT a décidé de fournir gratuitement à ses administrés un composteur individuel avec un bio sceau et une notice de fonctionnement. 30 % des déchets de la poubelle ménagère sont compostables.

Le compostage individuel est un très bon système pour la protection de l'environnement. Il évite du Transport, du Traitement, donc il représente une économie au niveau du service public de la collecte et du traitement des résidus ménagers.

Depuis 2004, 70 000 composteurs individuels dont déjà étaient distribués.

De plus, il valorise l'action des administrés et leur fournit un amendement fort intéressant pour leurs jardins et leurs cultures. Aussi, cette action est toujours d'actualité et les administrés des quatre membres du SITTOMAT sont encouragés à y participer :

MÉTROPOLE TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE

Téléphone : **04 83 24 30 35**
Email : **contactdechets@metropoletpm.fr**

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SUD SAINTE-BAUME

Téléphone : **04 94 98 26 60**
Email : **agglo@sudsaintebaume.fr**

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLÉE DU GAPEAU

Téléphone : **04 94 33 78 84**
Email : **info@ccvg.fr**

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES GOLFE DE SAINT-TROPEZ

Téléphone : **04 94 55 70 30**
Email : **contact@cc-golfedesainttropez.fr**

Le SITTOMAT acquiert les composteurs individuels et livre les services techniques et les déchetteries.

Les administrés s'adressent directement à la métropole ou à la communauté dont ils dépendent et, sous réserve de la signature d'une convention, peuvent retirer les composteurs au lieu qui leur aura été indiqué. Il convient de rappeler que les déchets verts, qui ne peuvent être compostés, peuvent être déposés gratuitement en déchetterie où ils permettent également une production de compost.

Gilles VINCENT

Président du SITTOMAT
Vice-Président de la Métropole TPM
Maire de Saint-Mandrier-sur-Mer



Le compostage individuel

Le Sittomat a mis en place depuis fin 2004 une **opération importante de distribution de composteurs individuels**. Ainsi, via les Services Environnement des communes membres, c'est plus de **65 000 composteurs individuels qui ont été distribués gratuitement aux administrés**.

Pour obtenir votre composteur individuel gratuitement, faites vite la demande auprès de votre métropole, communauté d'agglomération ou communauté de communes.

+ 65 000
composteurs individuels
distribués sur
l'aire toulonnaise !



Comment utiliser mon composteur individuel

Installation

Le composteur doit être posé à l'extérieur sur une **surface plane**, en **contact direct avec la terre** et si possible dans une zone semi-ombragée.

Fonctionnement du composteur

La période optimale de compostage s'étend **du printemps jusqu'aux premiers grands froids**. En hiver, le processus de décomposition est très ralenti ; il est cependant nécessaire d'alimenter le composteur avec des déchets afin de **préserver la vie des micro-organismes** vivant dans le composteur. Dans son fonctionnement normal, **le compost doit être tiède** (30 à 50 °C au cœur), en raison de la chaleur dégagée par l'activité microbienne.

Utilisation du compost

Le **compost jeune**, de trois à six mois, peut être étendu en surface, autour des arbres, entre les cultures. Vous pourrez l'intégrer au sol deux ou trois mois plus tard. Le **compost mûr**, de six à douze mois, est quant à lui un terreau meuble brun foncé ou noir. Il peut s'utiliser aussi bien au potager, pour les plantes, les arbres et même en mélange pour le rempotage.

Les règles à suivre pour obtenir un bon compost

- 1 ► **Broyer ou réduire les gros éléments** en multipliant les surfaces d'attaque pour les micro-organismes.
- 2 ► **Mélanger les déchets**, éviter les couches homogènes épaisses.
- 3 ► Rajouter, au démarrage, un peu de compost, de la sciure, ou à défaut de la terre, pour **enrichir le compost en micro-organismes**. La première couche sera de préférence aérée (paille, fins branchages) afin d'améliorer la circulation d'air.
- 4 ► **Remuer de temps en temps**, porter une attention particulière au gazon : le mélanger au reste, éviter les couches de plus de 15 cm. Éventuellement, le stocker deux jours pour lui faire perdre son humidité et son acidité.
- 5 ► L'humidité favorise le développement des bactéries. Le compost doit être **humide mais jamais mouillé**. En été, s'il est sec, rajouter un peu d'eau.
- 6 ► Ajouter de temps en temps de la **sciure et de la cendre de bois** (celle-ci neutralise l'acidité créée par la fermentation). Vous pouvez également ajouter des activateurs naturels (orties, pissenlits...).

SYMPTÔMES

Odeur désagréable

Le compost est sec

Le compost reste froid ou seul le cœur semble chauffer

Les insectes (moucheron) et les animaux sont attirés (cas rare avec le composteur, arrive surtout si on composte en tas sans appareil)

PROBLÈMES

Manque d'air ou trop d'eau

Pas assez d'eau

Volume des déchets pas assez important, surface exposée à l'assèchement, manque d'azote

Mauvais recouvrement des déchets végétaux de cuisine récemment ajoutés ou présence de matière non recommandée

SOLUTIONS

Retourner le tas et ajouter des matériaux riches en carbone (sciure de bois, paille, feuilles d'arbre). Arrêter l'arrosage

Retourner en ajoutant de l'eau

Ajouter de la matière et retourner, arroser, ajouter des matières riches en azote (épluchures, gazon)

Recouvrir les résidus de cuisine avec de la terre, du vieux compost, des feuilles, et enlever les matières non recommandées